

# Conseil municipal du 17 Novembre 2015

## Compte rendu

### Ordre du jour

#### **Approbation du rapport annuel du syndicat des eaux.**

Document consultable en mairie.

**Accès aux établissements publics** : 2 documents ont été soumis au conseil pour information.

- Le premier est un rapport fourni par la direction départementale des territoires, relatif à l'application de l'arrêté du 15 Janvier 2007 (faciliter l'accès des personnes handicapées aux établissements publics). Ce rapport englobe également la signalisation, le stationnement et les passages pour piétons.  
Lieux concernés à Préaux : la mairie et l'agence postale, la salle des fêtes, l'auberge, les toilettes publiques (bourg et étang du Guiboüet) , l'église, le cimetière.  
Le document contient un descriptif des dysfonctionnements, les solutions possibles et le coût prévisionnel des travaux à envisager
- Le second est une demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée dans lequel la commune précise le calendrier, les travaux envisagés et leur coût estimé. Le document est destiné au ministère chargé de la construction

**CCAS** : suppression au 1<sup>er</sup> Janvier 2016. La subvention de la commune sera affectée au fonctionnement

**Horaires des éclairages publics** : confirmation des horaires actuels (23h-6h) qui n'ont jamais été officialisés.

**Logement contigüe à la mairie** : des demandes de subvention vont être déposées prochainement (voir PV)

**Restauration des registres de délibération** (voir PV)

**Ouverture du chemin des Péreaux** : annulation de la délibération 2015- 02 – 06 pour vice de forme (voir PV)

**Règlementation concernant l'entrée du village et la limitation de la vitesse route de Chatillon** : projet en cours d'étude

#### **Nouveau contrat aidé pour M Berruet .**

Les 2 employés communaux, dont l'un est agent de maîtrise doivent répondre aux exigences de leur profession.

Malgré les remarques faites, ce n'est pas le cas pour l'agent de maîtrise. Une partie des conseillers présents est favorable à l'envoi d'une lettre d'avertissement concernant le respect des horaires, l'entretien des locaux de fonction et du matériel, l'exécution correcte de l'ensemble des tâches qui lui incombent.

**Planning des élections régionales** : en préparation

**Edition du Préaltien** : il est demandé à la commission de l'information de préparer le contenu

**Bilan de l'ouverture de la pêche** : voir PV

### Questions diverses

- Consommation d'eau démesurée au cimetière : 135 m<sup>3</sup> au lieu de 1 m<sup>3</sup> ; un changement du robinet est préconisé
- Achat d'un équipement du tracteur Renault pour utiliser le broyeur articulé.
- Evolution de la TNT : le 5 Avril 2016, la TNT passe à la haute définition. Il sera nécessaire pour certains foyers de modifier leur équipement.  
Précisions sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou au **0970 818 818**  
Des aides à l'équipement (adaptateur) et une assistance de proximité sont mises en place (documentation en mairie)
- Devis en cours pour refaire le plafond du bureau du maire. Il sera nécessaire de refaire l'étanchéité de la terrasse.
- L'association de gestion et de régulation des nuisibles a fait une demande de subvention à la commune de 100 €. Le dernier versement date de 2009.